

LE CAUE DE L'YONNE RECRUTE UN (UNE) ARCHITECTE CONSEILLER(E)

Contexte :

Le CAUE de l'Yonne est un organisme départemental créé en 2010 à l'initiative du Conseil Départemental dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE est investi d'une mission d'intérêt public. Il a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Son équipe compte 5 personnes et rassemble les compétences suivantes : administration courante, documentation, chargé de mission cultures et paysage et architecte conseiller.

Son activité consiste à :

- accompagner les collectivités dans leurs projets de construction, d'aménagement, d'urbanisme et de développement,
- sensibiliser et informer les élus et les professionnels à la connaissance des territoires, de l'aménagement, du patrimoine bâti et de l'espace naturel,
- conseiller les particuliers qui souhaitent construire, rénover ou réhabiliter,
- informer et sensibiliser le grand public à la qualité du cadre de vie et de l'environnement.

Il développe progressivement ses activités pour s'adapter aux préoccupations des publics qu'il conseille. Ainsi, de nouvelles pratiques émergent et obligent le CAUE à adapter son positionnement au profit d'une posture d'accompagnement sur des processus plus longs et plus transversaux mêlant conseil, pédagogie, implication des usagers/citoyens/partenaires, relation au territoire, etc.

Définition du poste :

- Conseils à la maîtrise d'ouvrage publique pour des projets architecturaux, urbains et paysagers dans le cadre communal et intercommunal
- Conseils à la maîtrise d'ouvrage privée
- Conduite d'actions et production de supports de sensibilisation et d'information destinés aux élus, aux techniciens des collectivités, aux professionnels du cadre de vie ou au grand public
- Animation d'ateliers pédagogiques auprès de tout public et notamment scolaire

Formation et expérience demandée :

Diplôme d'architecte DPLG ou équivalent

Expérience professionnelle souhaitée, notamment en maîtrise d'œuvre architecturale (neuf et réhabilitation)

Une expérience ou une sensibilisation à des pratiques nouvelles d'intervention en architecture et aménagement serait appréciée

Compétences et qualités exigées :

- Sens de la pédagogie
- Mise à disposition des compétences en tant que conseiller et non comme concepteur
- Intérêt pour le développement de nouvelles formes de pratique professionnelle
- Intérêt pour les enjeux spécifiques du monde rural
- Investissement dans l'animation et le dialogue avec les partenaires (élus, professionnels, techniciens des collectivités...)
- Curiosité vis-à-vis des préoccupations des particuliers désirant construire
- Connaissance des procédures et des institutions liées à l'architecture, à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire et au développement durable
- Aptitude au travail en équipe
- Bonne expression orale, écrite et graphique
- Maîtrise de l'informatique (Word, Excel, Internet, Suite Adobe...)
- Capacité de prise de parole en public
- Discrétion exigée par le service d'intérêt public

Durée : Contrat à durée indéterminée à temps plein. Période d'essai de 3 mois

Date envisagée de prise de poste : 5 novembre 2018

Rémunération : A négocier selon convention collective et expérience

Conditions : Poste basé à Auxerre, activité sur l'ensemble du Département

En vertu de l'article 17 des statuts des CAUE relatif aux obligations du personnel, ce poste exclut pour celui qui l'occupe toute forme d'exercice libéral en architecture et urbanisme dans le département.

Permis de conduire et véhicule personnel indispensables.

**Adresser C.V. accompagné d'une lettre de motivation et d'un dossier de présentation
avant le 29 octobre 2018 à 14 h 00 à l'adresse suivante :**

M. Gérard ANDRÉ, Président du CAUE 89

8 avenue du 4^e Régiment d'Infanterie - 89000 AUXERRE

accueil@caue89.fr (la voie numérique est à privilégier)